

**Conditions Particulières de Vente (CPV) à Distance des titres de transport sur remontées mécaniques ou des redevances d'accès au domaine de ski nordique**

*Saison Hiver : du 17 Décembre 2022 au 10 Avril 2023 (Version 01)*

**SPL La Ramaz (Domaine Skiable de Praz de Lys – Sommand)**

Société Publique Locale au capital de 2 967 000 €

RCS 824 622 542 Annecy / n° TVA : FR 08 824622542

Siège Sociale et adresse postale: 103 Avenue de la Glière – BP 10 042 - 74440 Taninges

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du code des assurances, auprès de :

Allianz I.A.R.D., 1 cours Michelet CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex

☎ : 04 50 34 19 99 ✉ : [responsable.admin@prazdelys-sommand.com](mailto:responsable.admin@prazdelys-sommand.com)

**ARTICLE 1 – GENERALITES**

Les présentes Conditions Particulières de Vente (CPV) à Distance des titres de transport sur remontées mécaniques ou des redevances d'accès au domaine de ski nordique s'appliquent à compter du 01/10/2022.

La passation d'une commande implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée le « Client »), aux présentes CPV à Distance ainsi qu'aux Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (CGVU) pour le ski alpin ou nordique téléchargeables sur le support durable suivant :

<https://skipass.prazdelys-sommand.com/conditions-de-vente>

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les CGVU (alpin ou nordique) des forfaits affichées dans tous les points de vente et mises en ligne sur le site Internet.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et/ou depuis le site internet

<https://www.prazdelys-sommand.com>.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

**ARTICLE 2 - MODALITES DE COMMANDE**

L'achat de forfait à distance s'effectue par une commande en ligne depuis un ordinateur de bureau, un smartphone ou une tablette en se connectant à l'adresse internet suivante : <http://skipass.prazdelys-sommand.com>

Le Client peut créer un compte afin de retrouver plus facilement ses données personnelles (nom et prénom, date de naissance, historique des commandes, numéros de carte, justificatifs, etc...). La création d'un compte n'est pas obligatoire.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes Conditions Particulières de Vente ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits alpin ou nordique. Conformément à l'article L1127-2 du Code civil : Le Client a la possibilité de vérifier les détails de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

Après validation du paiement, un courriel de confirmation de commande est envoyé à l'adresse de messagerie saisie par le client.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

**ARTICLE 3 - RECHARGEMENT EN LIGNE**

Le système de rechargement en ligne fonctionne avec l'utilisation de cartes mains libres, appelées aussi support magnétique ou badge mains libres.

La carte mains libres est un support carte à puce, type carte bancaire qui se lit à distance grâce à sa puce ultra performante. Elle permet d'accéder aux remontées mécaniques ou au domaine nordique sans avoir à introduire de forfait dans une borne.

Les supports magnétiques provenant des stations citées dans la réponse à la question « J'ai déjà une carte mains libres d'une autre station est-ce que je peux recharger un forfait Praz de Lys – Sommand dessus » dans la rubrique FAQ du site internet peuvent en plus du support magnétique Praz de Lys – Sommand être rechargés sur le site <http://skipass.prazdelys-sommand.com>

Le rechargement devra être effectué au moins 10 minutes avant l'activation du forfait sur les bornes d'accès « mains libres » du domaine skiable. Le paiement se fait par carte bancaire à distance. Un accusé de réception de la commande est envoyé par l'Exploitant par courriel au Client, lequel devra conserver ce justificatif de vente, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques ou de perte ou de vol du forfait.

Le rechargement du titre de transport sur le support aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres ».

**ARTICLE 4 – TARIFS, MODALITES DE REGLEMENT ET FRAIS DE LIVRAISON**

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement. Les prix indiqués sur internet sont des prix TTC en euros (€) tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros (€) par carte bancaire à distance.

Le paiement a lieu sur une plateforme sécurisée de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.

A aucun moment, la SPL La Ramaz n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. La SPL La Ramaz est seulement avisée par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

**Pour les livraisons à domicile, les frais de port sont gratuits.**

**ARTICLE 5 - CONFIRMATION DE LA COMMANDE**

La confirmation de la commande est faite par courriel au client par la SPL LA RAMAZ.

Le courriel envoyé vaut bon de livraison des forfaits commandés. Ce justificatif de vente comprend les coordonnées du client telles qu'elles ont été renseignées par lui, la date de commande, la référence de commande, le détail des produits commandés, le code WTP (Internet) du/des support(s) utilisés, le montant total et les coordonnées du vendeur.

La commande est confirmée dès lors que la SPL LA RAMAZ a reçu la confirmation du paiement par l'organisme bancaire du client.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

## ARTICLE 6 - LIVRAISON DE LA COMMANDE

### Pour la vente en ligne avec acquisition de support :

Sur le site de vente en ligne, le client a le choix de recevoir par courrier ou de retirer aux points de vente ses forfaits (titre + support magnétique).

#### a) Recevoir ses forfaits par courrier

Les forfaits peuvent être envoyés à titre gratuit à l'adresse indiquée à cet effet par le client sauf cas de force majeure.

Afin que le Client puisse recevoir ses forfaits par courrier, les commandes en ligne complètes doivent être impérativement conclues sur le site internet susvisé au plus tard 6 jours avant le premier jour de validité du titre de transport sur les remontées mécaniques. Le délai de livraison est de 3 jours après la commande.

#### b) Retirer ses forfaits aux points de vente

Les forfaits peuvent être retirés gratuitement aux points de vente de l'exploitant, choisi par le client au moment de la commande (caisses centrales situées dans la station de Sommand ou du Praz de Lys).

Les commandes en ligne complètes doivent être impérativement conclues sur le site internet susvisé au plus tard 3 jours avant le premier jour de validité du titre de transport sur les remontées mécaniques, afin que le Client puisse retirer ses forfaits. Le client pourra récupérer son/ses forfait(s) dès la veille du début de validité du titre, sur présentation de son justificatif de commande.

**Pour la vente en ligne avec rechargement de support:** A la fin de la transaction, le support pourra être utilisé par le client directement aux bornes d'accès des remontées mécaniques, 10 minutes après la confirmation de commande.

## ARTICLE 7 - ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L121-2 9\* du Code de la consommation le droit de rétractation prévu aux articles L221-18 et suivants du Code de la Consommation ne s'applique pas aux contrats de transports de passagers.

## ARTICLE 8 – MODIFICATION / ANNULATION DE COMMANDE

Une fois la commande du forfait confirmée par le Client, le forfait commandé ne peut être ni remboursé, ni repris, ni échangé.

Vous pouvez souscrire à une assurance annulation lors de votre commande. Il s'agit de l'assurance « Egloo séjour - avec extension annulation ».

Vous pouvez avoir plus de détails sur le lien suivant : [https://gap.gritchen.fr/partenaire/produits/MONTAGNE/cga.php?produit=egloo\\_secours\\_annulation](https://gap.gritchen.fr/partenaire/produits/MONTAGNE/cga.php?produit=egloo_secours_annulation)

Avant que le forfait n'ait été utilisé, l'exploitant pourra apporter des modifications à la commande, en respect des CGVU, en cas d'erreur de saisie du code WTP (Internet) du support ou en cas d'erreur de saisie de date.

Dans ce cas, la demande devra être adressée au responsable administratif de la SPL La Ramaz par e-mail : [responsable.admin@prazdelys-sommand.com](mailto:responsable.admin@prazdelys-sommand.com) ou par téléphone au 04 50 34 19 99

**Exception :** L'annulation et le remboursement intégral du forfait avant sa date de début de validité est possible si le client ne peut pas utiliser son titre de transport pendant sa période de validité pour une des raisons suivantes liée à l'épidémie de COVID-19 : confinement dans le pays de résidence ou de destination ; des mesures de quarantaine au retour d'un séjour en France ou fermeture de frontière. L'annulation et le remboursement intégral du forfait se fera uniquement sous présentation d'un justificatif (ex : justificatif de lieu de résidence, etc.). Cette exception ne s'applique pas pour les forfaits saison.

## ARTICLE 9 - SUIVI DE LA COMMANDE

Pour toute information supplémentaire, le Service des Ventes Internet de l'Exploitant est à la disposition du Client :

- Par e-mail à l'adresse suivante : [responsable.admin@prazdelys-sommand.com](mailto:responsable.admin@prazdelys-sommand.com)
- Par téléphone au numéro suivant : 04 50 34 19 99

## ARTICLE 10 - RESPONSABILITE ET GARANTIES

L'Exploitant est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu en ligne, que ces obligations soient à exécuter par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, l'Exploitant peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au consommateur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. (Art. L221-15 Code de la consommation).

La SPL La Ramaz ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

La responsabilité de la SPL La Ramaz ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatique et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

## ARTICLE 11 RESILIATION POUR DEFAUT OU RETARD DE LIVRAISON

Sauf cas de force majeure tel que défini par l'article 1218 du Code civil, en cas de manquement de l'Exploitant à son obligation de fourniture des prestations à la date ou dans le délai indiqué au Client ou, à défaut, au plus tard trente (30) jours après la conclusion du contrat, le Client peut résoudre le contrat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, l'Exploitant de fournir les prestations dans un délai supplémentaire raisonnable, ce dernier ne s'est pas exécuté dans ce délai. Le contrat est considéré comme résolu à la réception par l'Exploitant de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que l'Exploitant ne se soit exécuté entre-temps. Le Client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque l'Exploitant refuse de fournir les prestations ou lorsqu'il n'exécute pas son obligation de fourniture des prestations à la date ou dans le délai indiqué au Client, et que cette date ou ce délai constitue pour le Client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du Client avant la conclusion du contrat (Article L216-2 du Code de la consommation).

## ARTICLE 12 - MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000-230 du 13 Mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques. Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

Conformément à l'article L213-1 du Code de la Consommation et de l'article D213-1 et D213-2 du Décret n° 2016-884 du 29 juin 2016 relatif à la partie réglementaire du code de la consommation pour toute commande réalisée en ligne pour un montant au moins égal à 120€TTC, l'exploitant assure la conservation

de l'écrit constatant la commande du Client, pendant une durée de dix ans à compter de la date de conclusion du contrat, et lui en garantit l'accès à tout moment pendant cette même durée, sur simple demande de ce dernier.

### **ARTICLE 13 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

L'ensemble des informations qui sont demandées par l'exploitant pour la délivrance du titre de transport est obligatoire (identité, justificatif d'identité, date de naissance, etc.). Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du titre de transport ne pourra intervenir.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné à l'exploitant.

Les données personnelles collectées sur le site de vente en ligne du domaine skiable de Praz de Lys - Sommand peuvent faire l'objet d'un traitement informatique visant à :

- Justifier la possession d'un forfait saison (photo, nom et prénom) ;
- Justifier des tarifs préférentiels (nom, prénom, date de naissance et photocopie d'une pièce d'identité) ;
- Traiter une réclamation (nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse e-mail et code WTP) ;
- Proposer des offres commerciales (votre consentement vous sera demandé lors de la création de votre compte client).

Les données collectées sont destinées :

- À la société SPL LA RAMAZ ;
- À tous les prestataires dont l'intervention est nécessaire à la réalisation des traitements mentionnés ci-dessus.

Les données collectées sont conservées pour les durées suivantes :

- Données pour justifier la possession d'un forfait saison : tant que le support magnétique est valide.
- Données pour justifier l'attribution d'un tarif préférentiel : Le nom, prénom et la date de naissance sont conservés tant que le support magnétique est valide.
- Données pour proposer des offres commerciales : Votre e-mail est conservé tant que votre compte client est ouvert et que vous ne vous opposez à recevoir ces offres en nous prévenant par les moyens prévus ci-dessous.

Vous disposez du droit d'accéder aux données vous concernant, de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de vous opposer à ce traitement. La société SPL LA RAMAZ se conformera à votre demande sous réserve du respect des obligations légales qui nous incombent.

Vous disposez du droit de retirer à tout moment votre consentement au traitement des données vous concernant. Le retrait de votre consentement n'affecte pas la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Vous pouvez mettre en œuvre ces droits soit :

- Par courrier postal à l'adresse suivante : SPL La Ramaz - Délégué à la protection des données - 103 Avenue de la Glière - BP 10042 - 74440 TANINGES
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [qualite.environnement@prazdelys-sommand.com](mailto:qualite.environnement@prazdelys-sommand.com)

Dans un souci de confidentialité et de protection de vos données personnelles, la société SPL LA RAMAZ doit être en mesure de vérifier votre identité afin de répondre à votre demande. Pour cela, vous devez joindre, à l'appui de toute demande d'exercice des droits mentionnés ci-avant, la photocopie d'un titre d'identité mentionnant votre date et votre lieu de naissance et portant votre signature et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite « Loi Informatique et Libertés », de l'article 92 du décret du 20 octobre 2005 pris pour l'application de cette loi, et du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Enfin, vous disposez du droit d'adresser une réclamation à la CNIL si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont les suivantes : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, France – Tél. : +33 1 53 73 22 22 – Fax : +33 1 53 73 22 00 – Site internet : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

### **ARTICLE 14 - ARCHIVAGE**

L'archivage des commandes est effectué par le service Billetterie de la SPL La Ramaz conformément à l'article L213-1 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

### **ARTICLE 15 - TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES**

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions particulières est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions particulières, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française. Les présentes conditions particulières sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L.211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges.

Le Client est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage selon les modalités fixées sur le site [www.mtv.travel/](http://www.mtv.travel/) (MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 30375 823 Paris Cedex 17) et ce dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de l'Exploitant.

Il peut également recourir à la plateforme européenne de règlement des litiges, accessible sur internet à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/?event=main.home.show&lng=FR>. A défaut de règlement amiable, le Client peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable (Article R. 631-3 du Code de la consommation).